

M. Gilles FAURE  
BATILOGISTIC  
Rue de l'Europe  
57 370 PHALSBOURG

Monsieur le Préfet  
Préfecture de Seine-Maritime  
7 Place de la Madeleine  
76 000 ROUEN

Phalsbourg, le 2 avril 2024

**Objet :** Demande de dérogation pour l'échelle du plan au 1/200 - Projet de plateforme logistique à Barentin (76)

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre du dépôt du dossier d'enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, nous souhaiterions déroger à l'obligation d'y inclure un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants, les canaux, plans d'eau, et cours d'eau (article R512-46-4 du Code de l'Environnement). L'article prévoit qu'une échelle réduite peut être admise par l'administration sur requête du pétitionnaire.

Etant donnée la taille de notre terrain, nous souhaitons donc présenter un plan avec une échelle au 1/500<sup>e</sup>.

Vous en remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos salutations distinguées.

Gilles FAURE  
Pour ordre, Pierre ORSATTI

